

LE 14 mars 2013

Information sur les sélections aux championnats de fond.

Le comité de sélection réuni le 11 mars 2013 a pris les décisions suivantes :

- 1) Une information ayant été envoyée aux clubs il y a plusieurs semaines précisant que seules les inscriptions faites sur le site d'inscriptions centralisées seraient prises en compte, aucune dérogation pour inscriptions hors délai ne sera accordée. Exception faite des inscriptions n'ayant pas pu être entrées due au fait que la base fédérale n'était pas à jour.
- 2) A la fin des courses de sélections du 17 mars les présidents d'inter-régions se réuniront avec les représentants des clubs N2, N3 pour recevoir les doléances des clubs sur des événements ayant pu avoir lieu pendant les courses. Ces doléances seront étudiées par le comité de sélection qui se réunira lundi soir.
Aucune demande de repêchage ou de dérogation ne sera prise en compte en dehors de cadre.
- 3) La liste des sélectionnés en mono place sera sur le site FFCK dans la journée de mardi.
- 4) Le site d'inscriptions centralisées sera fermé mercredi 20 à minuit. Passé ce délai plus aucune inscription ne sera prise en compte. Le règlement des inscriptions devra impérativement être posté avant le jeudi 21 à minuit.
Toutes ces mesures ont pour but de faciliter le travail du gestionnaire informatique qui aura géré les championnats de France de fond.

Merci de votre compréhension et de bien respecter ces consignes afin de ne pas pénaliser vos athlètes.

Pour le comité de sélection,

Daniel BONIN
Président délégué de la
Commission CEL-Marathon